PONTRIEUX

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 022-212202501-20260918-01082026-DE

Département des Côtes d'Armor

VILLE de PONTRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, **le 14 SEPTEMBRE 2026 à** 18 H 30, le Conseil Municipal de la Ville de PONTRIEUX, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur le Maire, Anthony LE GOAZIOU.**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de votants : 15

ETAIENT PRESENTS : LE GOAZIOU Anthony, PICHOT Pierre, IZEM Zora, COSQUER Parick, PERSON Béatrice, HERVE Inès, HOLLEY Fabrice, LEPETZ Sébastien, , PICARD Marie, LESNE Jean-Luc, DRONNE Anne, LEDUC Marie, VILLECROZE Philippe, CAPMARTY Ivan, CHAUVEAU Nicole

Secrétaire de Séance : DRONNE Anne

Assistait également à la réunion :Angélique LACHE, Directrice Générale des Services

Date d'envoi des convocations : 07/09 /2026

*****

DELIBERATION N°01/08/2026_ INSTALLATION DE MADAME NICOLE CHAUVEAU_ NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE _ APPROBATION DU TABLEAU DEFINITIF DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le tableau du Conseil Municipal établi à la suite de l'installation du Maire et des Adjoints en séance du Conseil Municipal du 20 mars 2026 ;

Vu le nouveau tableau du Conseil Municipal établi à la suite de l'installation de Monsieur Patrick HOUSSARD en séance du Conseil Municipal du 2 Avril 2026 ;

Vu la lettre de démission de Monsieur Patrick HOUSSARD, reçue en Mairie le 24 Août 2026 ;

Vu les articles L.2121-1 et L.2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L.270 du Code électoral relatif au remplacement des conseillers municipaux ;

Vu la liste « Vivre Pontrieux » présentée lors des élections municipales de mars 2026 et à laquelle appartient Monsieur Patrick HOUSSARD ;

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 022-212202501-20260918-01082026-DE

Considérant qu'à la suite de la démission de Monsieur Patrick HOUSSARD, la candidate venant à la suite de la liste est Madame Nicole CHAUVEAU ;

Considérant que le remplacement de Monsieur Patrick HOUSSARD occasionne une modification du tableau du Conseil Municipal ;

Il convient donc de procéder à la modification de l'ordre du tableau du Conseil Municipal.

Considérant que Mme Nicole CHAUVEAU a accepté la charge de conseillère municipale qui lui revient donc de plein droit ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **PREND ACTE** de l'installation de Mme Nicole CHAUVEAU, nommée à la place de Monsieur Patrick HOUSSARD, en qualité de Conseillère Municipale.

- **APPROUVE** le nouveau tableau du Conseil Municipal, tel que ci-joint.

Délibéré et adopté en séance lesdits jours, mois et an.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE PONTRIEUX (Côtes-d'Armor)

Anthony LE GOAZIOU